



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



15075713

Déposé / Reçu le

19 MAI 2015

Greffe

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

N° d'entreprise : 0401.869.713

Dénomination

(en entier) : **WEISHAUPT**

(en abrégé) :

Forme juridique : SOCIETE ANONYME

Siège : BOULEVARD PAEPSEM 7 , 1070 BRUXELLES (Anderlecht)

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :RENOUVELLEMENT DU MANDAT D' ADMINISTRATEUR

Extrait de l'amendement au Procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Bruxelles le 5 mai 2015 à 10 heures:

En ce qui concerne le point 6 à l'ordre du jour, à savoir le renouvellement du mandat d' administrateur pour six années à venir, après avoir délibéré, d'Assemblée a également pris la résolution suivante:

L'Assemblée renouvelle le mandat d' administrateur de Monsieur Thomas Weishaupt avec six années jusqu'au l' assemblée générale orinaire en 2021.

De ce qui précède, il a été dressé le présent amendement au procès-verbal qui a été signé par les Membres du Bureau.

Pour copie conforme

Siegfried Weishaupt
Administrateur délégué

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/05/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature